



Les deux tours de refroidissement de la centrale nucléaire de Civaux, au milieu des champs de colza, dans le centre de la France, le 25 avril 2016.

GUILLAUME SOUVANT/AFP

## L'Union européenne arrive au sommet de Biden sur le climat en ayant fixé ses objectifs pour 2030

Quand, comme l'Union européenne, on se targue d'être à la pointe de la lutte contre le changement climatique, c'est toujours mieux de se présenter à une rencontre internationale sur le sujet dans la position de celui qui joint les actes à la parole. C'est dire si l'accord politique sur la loi climat, conclu mercredi aux alentours de cinq heures du matin par les négociateurs du Parlement européen et la présidence portugaise du Conseil de l'UE, tombe à propos, à la veille du sommet virtuel sur le climat organisé par le président américain Joe Biden. Une fois le compromis formellement adopté par les députés européens et par les États membres, l'engagement de l'Union d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050 deviendra contraignant, de même que l'objectif de faire passer de 40 à "au moins 55%" l'effort de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030, par rapport au niveau de 1990. "Lorsque les dirigeants mondiaux se réuniront pour la Journée de la Terre, l'Union se présentera avec cette nouvelle positive dont nous espérons qu'elle inspirera nos partenaires internationaux", s'est félicité par communiqué le premier vice-président de la Commission européenne en charge du Pacte vert, Frans Timmermans.

Il aura fallu pas moins de quatorze heures de négociations en trilogue (Parlement et Conseil, avec l'appui de la Commission) pour arrêter la position européenne. Le Parlement a dû faire le deuil de sa volonté initiale de fixer à 60% l'effort européen de réduction des émissions – au grand dam des ONG de défense de l'environnement qui estiment que l'effort européen aurait dû être d'au moins 65%. "C'était impossible pour

la présidence portugaise de changer le mandat que lui avait conféré le Conseil. Il n'y avait aucun moyen de modifier le libellé 'au moins 55% de réduction nette'", concède le Français Pascal Canfin (Renew Europe), président de la commission Environnement du Parlement européen.

### Bataille de chiffres

Le pourcentage de réduction nette des émissions de GES se calcule en additionnant les réductions obtenues par "décarbonisation" de l'activité humaine et la compensation des émissions capturées par des "puits carbone" tels que les océans, la toundra ou les forêts. Pour assurer que des efforts suffisants soient accomplis par les États membres en termes de réductions effectives, le Parlement a obtenu de limiter à 225 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> la contribution à l'effort qui serait le fait d'absorption par les "puits carbone".

L'accord prévoit cependant d'augmenter, d'ici 2030 la capacité des puits carbone à 300 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, grâce à la révision du règlement sur l'utilisation des terres et de la foresterie que la Commission s'est engagée à mener. Résultat: l'effort européen pourrait en fait aller jusqu'à 57% de réduction, assurent Pascal Canfin et la rapporteuse sociale-démocrate suédoise Jytte Guteland. Le Conseil ne fait, lui, pas référence à ce pourcentage.

Ce n'est pas sans raison, si l'on suit l'eurodéputé vert allemand Michael Gloss. Ce dernier calcule que "l'effort de réduction réel ne sera que de 52,8%" – ce que reconnaît d'ailleurs M. Canfin – et considère que tout le reste n'est qu'artifice comptable et de communication.

**"Nous allons faire deux fois et demi plus en 9 ans qu'au cours des 10 dernières années."**

**Pascal Canfin**  
Eurodéputé Renew Europe,  
président de la Commission  
Environnement du Parlement  
européen

### L'enjeu climatique comme boussole

Les Verts se félicitent cependant que le Parlement européen ait obtenu la mise en place d'un comité consultatif indépendant de quinze scientifiques chargés d'évaluer la cohérence et les progrès des politiques climatiques européennes. Il a par ailleurs été convenu que la Commission fixe en 2023 un objectif de réduction pour 2040 sur base d'un "budget" indicatif des émissions de gaz à effet de l'Union pour la période 2030-2050.

"La loi climat est 'la mère des lois qui fixe le cadre des législations européennes relatives au climat pour les 30 années à venir'", a insisté João Pedro Matos Fernandes, le ministre portugais de l'Environnement et de l'Action climatique. Le travail va commencer dès le mois de juin quand la Commission va présenter un paquet lançant un processus de révision d'une cinquantaine de législations européennes (automobile, biodiversité, ciment, plastique, pesticides...) pour les rendre compatibles avec l'objectif "moins 55%".

Olivier le Bussy